

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Pays de la Loire Du 13 octobre 2025 (visioconférence)

Présents : Bruno Le Bizec, Céline Fassot, Noémie Belletoise, Pierre Boudry, Julie Gavard, Bruno Le Bizec, Emilie Camberlein, Nathalie Labarriere, Jean-Benoit Hardouin, Dorian McIlroy, Gaud Dervilly, Emilie Roger, Linda Grimaud, Caroline Le Guiner, Karl Rouger, Mathis Barbotin, Samuel Besseau, Estelle Bonnin, Inès Ravaillault, Elise Guillet, Stéphanie Bonnaud, Alexis Descatha, Audrey Bihouée, Franck Boury, Hélène Libouban

Absents :

Excusés : Claire Vinatier, Caroline Le Guiner, Patricia Parnet, Clara Gourhand

Invités : Guillaume Durand, Marc Le Fort, Aurélie Lardeux, Stéphanie Régère, Elise Guillet

La séance s'est ouverte à 14h. L'ordre du jour est présenté par Bruno Le Bizec.

1/ Présentation Estelle Bonnin

Le conseil comporte trois membres extérieurs ; Emmanuelle Chevassus a quitté le conseil (cf. conseil de juillet 2025) et a été remplacée par Estelle Bonnin.

Estelle Bonnin se présente : elle travaille dans l'Unité Biopolymères Interactions Assemblages (B.I.A) rattachée à l'INRAE sur les parois végétales et ses polymères. Elle fait partie du bureau et du conseil de l'ED VAAME. Estelle Bonnin s'occupe du parcours doctoral à l'INRAE et anime le groupe Albedo, qui signifie *accompagner le binôme encadrant-doctorant*. Trois ateliers sont proposés tout au long de la thèse à tous les binômes doctorants-encadrants des laboratoires rattachés à l'INRAE sur la Région Pays-de-la-Loire. Elle est également membre du réseau *Doctorae* qui regroupe une dizaine de personnes qui se préoccupent de la situation des doctorants dans cet Organisme National de Recherche.

2 / Proposition création d'une section bioéthique

Guillaume Durand a été invité par les directeurs de l'ED BS pour proposer la création d'une spécialité *bioéthique* au sein de l'Ecole Doctorale. Il s'agit à terme de pouvoir accueillir dans le cadre d'une thèse en biologie santé des étudiants dont les questions de recherche sont liées à la bioéthique. Il constate une forte demande autour des questions d'éthique et de bioéthique. Il donne l'exemple de l'Université Paris Cité qui vient d'ouvrir une section bioéthique.

Guillaume Durand a rejoint le laboratoire RMES depuis le 17 septembre 2025 ; il était avant rattaché au CAPHI (Centre Atlantique de Philosophie). Deux doctorants qu'il encadre sont actuellement dans l'ED ECLIS et seront ensuite rattachés à l'ED BS.

Il est responsable du MASTER Ethique en partenariat avec l'École de Santé Publique de l'Université de Montréal.

Marc Le Fort et Julien Nizard participent à la présentation de cette section.

La nature de la bioéthique est pluridisciplinaire, des médecins, biologistes, juristes, philosophes travaillent sur ce sujet.

Elle est composée de plusieurs disciplines : éthique médicale, clinique, éthique de la recherche, organisationnelle ou environnementale.

Guillaume Durand encadre plusieurs thèses (3), les doctorants.es proviennent de formations différentes telles que dentaire, médecine, biotechnologie et philosophie.

Il souhaite développer des formations pour les doctorants.es en éthique clinique, en éthique appliquée aux sciences médicales, en éthique organisationnelle dans les établissements de santé.

Guillaume ajoute que la création de cette section serait une valeur ajoutée pour l'ED BS pour plusieurs raisons : lieu d'excellence scientifique et éthique, attractivité internationale, offrir aux doctorants des compétences transversales.

Globalement les avis sur la création de la spécialité bioéthique sont positifs, les membres du conseil considèrent celle-ci comme opportune pour l'ED BS.

Céline Fassot rappelle que les HDR de l'ED BS ne peuvent pas encadrer plus de 3 doctorants ou 4 avec dérogation si cotutelle. Et note que cela correspondra à un nombre restreint de doctorants pour cette spécialité. Guillaume Durand indiquera ultérieurement le nombre de HDR couvrant ce champ disciplinaire.

Céline Fassot aborde aussi la durée des thèses en 3 ans et les financements obligatoires pour les doctorants de BS. Les doctorants encadrés par Guillaume Durand n'ont pas de financement, ils sont médecins, biologistes et la temporalité de leur thèse dépasse 3 ans. Il s'engage pour ses futurs doctorants à respecter ce délai.

Il impose que ses doctorants publient au moins un article scientifique dans une revue internationale indexée avant la soutenance.

Franck Boury fait une remarque sur la redondance des spécialités de l'ED. Bruno Le Bizec répond que cette spécialité est transverse qu'on la retrouve dans toutes les disciplines ou presque.

Aurélié Lardeux précise que l'ajout d'une nouvelle spécialité revient au conseil de BS et qu'ensuite cela sera soumis aux établissements qui la délivreront ou non, ces derniers se calent généralement sur la décision de l'ED. Mais chaque établissement se positionne sur la spécialité en elle-même.

Bruno Le Bizec propose de passer formellement au vote ; aucun désaccord n'est exprimé par le conseil pour intégrer cette spécialité bioéthique dans le catalogue de celles existant déjà. Il est proposé de recueillir l'avis de Xavier Prieur avant de faire valider cette proposition avec les Etablissements.

3/ Commission de suivi de thèse et formation

Noémie Belletoise rejoint la commission de suivi des thèses et formation en tant que représentantes des doctorants.

Emilie Camberlein est chargée de valider les CSI, elle rencontre des difficultés récurrentes pour faire remplir le questionnaire confidentiel par les encadrants sur Nantes. Ce questionnaire est pourtant très utile pour détecter les difficultés rencontrées.

Le CSI n'est validé que si le questionnaire est complété par les encadrants et les doctorants.

Alexis Descatha indique que les CSI pour Angers sont traités par Elise Guillet et il ne voit que ceux qui sont complets. Sur Angers, Elise Guillet se charge de rappeler aux personnes de remplir les questionnaires confidentiels pour qu'elle puisse transmettre les dossiers aux membres de la commission de suivi d'Angers.

Aurélié Lardeux signale qu'il est possible de mettre les questionnaires sous Amethis, la fonctionnalité existe mais elle n'est pas encore mise en place. Elle va proposer un point pour le paramétrer pour Biologie Santé.

Emilie Camberlein demande s'il est possible que les encadrants reçoivent un accusé de réception lorsque le questionnaire est complet dans les nouvelles fonctionnalités.

4/ Commission recherche

Le retroplanning du concours 2026 va être affiné au retour de Xavier Prieur.

Les dates seront présentées au conseil du 12 janvier 2026.

Pour Nantes, depuis septembre 2025, dans le cadre des inscriptions hors concours, une fiche d'évaluation et d'audition est requise. Les auditions sont déjà en place pour ce type de concours sur Angers sur avis de la Commission de Sélection de Site.

5/ Commission animation scientifique

La prochaine journée scientifique est fixée au 29 avril 2026 à Angers à la Faculté de Santé.

Un appel à candidature a été publié le 9 septembre auprès des doctorants.

Nous avons trois doctorants de Nantes Université et un doctorant d'Oniris VetAgroBio. Linda Grimaud indique que malgré plusieurs relances, aucun doctorant volontaire ne s'est manifesté.

Un nouvel appel sera lancé pour identifier un volontaire à l'Université d'Angers.

Un appel à proposition a été adressé aux directeurs de thèse pour identifier des noms de conférencier pour l'ouverture de la JS 2026. Nous avons obtenu une seule proposition *Michel de Waard*. La commission suggère Lluís Quintana-Murci et Evelyne Heyer sur la génétique des populations. La commission exprime sa volonté de proposer une thématique fédératrice pour les doctorants. Les ateliers *Work-Life Balance Workshop* et *Recruitment Agency* qui avaient plu l'an passé seront proposés et un focus sera fait sur la biologie spatiale.

Alexis Descatha propose une conférence sur la bioéthique pour l'ouverture de la JS.

6/ Commission internationale

L'appel à la mobilité est publié à trois reprises dans l'année. Le premier appel a permis de sélectionner cinq lauréats qui ont assuré leur mobilité en Europe et en Amérique du nord. Le deuxième appel a retenu six candidats. Pour la troisième vague, qui sera clôturée au 15 décembre, la Commission n'a reçu pour l'instant que peu de candidatures ; une relance sera faite auprès des doctorants. Il reste un crédit de 1 300 € ; une rallonge est jugée nécessaire pour cette troisième période. Le montant de l'enveloppe sera discuté et arbitré par les trois membres du bureau de l'ED. Par ailleurs, une réflexion est à conduire vis-à-vis des bourses de soutien à la mobilité apportées par l'ED BS qui tiennent compte de l'évolution significative ces trois dernières années du coût de la vie et des frais logistiques en particulier.

Enfin, Franck Boury s'interroge sur la possibilité d'accorder une aide, dans le cadre de la mobilité entrante, à un doctorant admis au concours de l'ED. Gaud Dervilly demande qu'un dossier soit déposé et que ce dernier soit traité comme les autres par la Commission. Le conseil approuve.

7/ Situation budgétaire

La contribution annuelle 2025 des établissements est d'un montant de 23 900 € et le reliquat pour 2024 est de 11 276 €. Il reste la somme de 1200 € pour 2025 mais nous avons également 11 220 € de remboursement de la FEA (Formation à l'expérimentation animale) à venir.

La ligne relative à l'appel à mobilité est déficitaire à hauteur de 1650 €, les paiements des mobilités étant étalés sur l'année 2024 et 2025.

La commission propose de revoir les modalités de remboursement de la FEA et de demander aux unités de recherche de s'engager avant la participation du doctorant à la formation.

Il est rappelé que le budget de l'ED est pluriannuel mais il faudra être vigilant sur la fermeture des comptes prévue en 2027.

Gaud Dervilly demande une rallonge de 4000 € (1650 € de déficit et 2500 € pour la troisième vague de l'Appel à mobilité 2025, dépenses qui seront payées en 2026).

Bruno Le Bizec propose de donner un accord de principe sur une somme de 3000 € à 3500 € en plus des 1650 € pour l'appel à mobilité en visant environ six mobilités entrantes ou sortantes pour la dernière vague de 2025.

Céline Fassot indique que l'an passé l'ED avait répondu à l'appel à projet PhD Day. Un montant de 4 000 € avait été alloué par le collège doctorale PDL. En concertation avec Xavier Prieur et Bruno Le Bizec il a été décidé de renoncer à cette subvention pour plusieurs raisons : 1- le principe du réseau alumni est du ressort des établissements et non des ED, 2-la séparation des sites de Nantes et de Angers lors du prochain quinquennal.

8/ Points divers

Céline Fassot nous informe que lors de la réunion du 13 octobre 2025 du pôle doctoral d'Angers la séparation des sites angevins et nantais au sein de l'ED a été communiquée ; elle sera effective au début du prochain quinquennat de l'ED BS à partir de 2028 ou 2029.

Nantes (NU et Oniris VetAgroBio) prendra son indépendance et de nouvelles écoles doctorales seront créées à Angers probablement trois pour obtenir une masse critique de doctorants dans chacune.

Aurélien Lardeux précise que la fin du contrat interviendra *a minima* en août 2028 pour tenir compte de l'année universitaire par doctorat. Cela dépendra également de la façon dont les évaluations seront réalisées.

Pierre Boudry annonce qu'il quitte le conseil, ses fonctions de directeur du GIS Biogenouest prenant fin au 1^{er} janvier 2026 ; il sera en congés de fin de carrière à l'Ifremer. Bruno Le Bizec au nom des membres de l'ED BS le remercie pour sa participation active au Conseil. Son remplacement (l'un des trois membres externes) devra être discuté en Bureau de l'ED pour discussion au prochain Conseil.

9/ Dates des prochains conseils

Lundi 12/01/2026, Visio à 14h

Lundi 16/03/2026, Visio à 14h

Mercredi 01/07/2026, Angers à 10h

Le conseil de l'ED BS prend fin à 16h00.